

■ **AMICS SA**, à Kerzers, CH-217-1001445-5, planifier, financer, créer, conseiller, manager, gérer, réaliser, maintenir, promouvoir, louer, rénover, recycler des projets dans les domaines des technologies liées à l'électricité, etc. (FOSC du 30.07.2007, p. 6). Procuration collective à deux a été conférée à Fieschi Philippe, de France, à Ville en Sallaz (F), Podwysocki Brigitte, de Belmont-sur-Lausanne, à Estavayer-le-Lac, et Salvi Stéphane, de Boudry, à Neuchâtel.
Journal no 3688 du 28.08.2007
(04092638 / CH-217.1.001.445-5)